

# AMPHITÉA

L'ASSURANCE D'ÊTRE ENTENDU

Santé • Prévoyance • Épargne • Retraite

! FÉVRIER 2019 !

## magazine #109



### ÉPARGNE, À CHACUN SES SOLUTIONS

METTRE DE L'ARGENT DE CÔTÉ PEUT  
PARAÎTRE FACILE. SAVOIR CONCILIER  
LIQUIDITÉ, SÉCURITÉ ET RENDEMENT  
EST NETTEMENT PLUS COMPLIQUÉ.

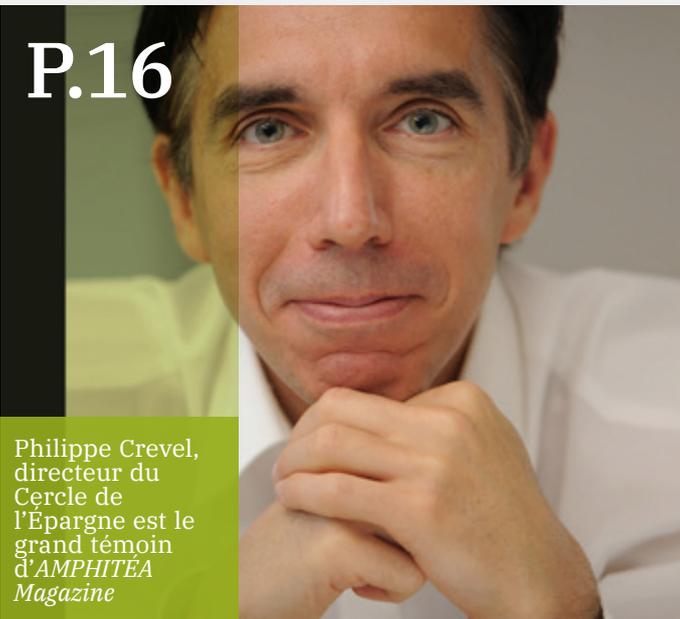
- Comment doser sa prise de risque ?
- Quels supports et quels produits choisir ?
- Comment se faire bien conseiller ?

# P.6



Les Français mettent beaucoup d'argent de côté, mais pourraient mieux valoriser leur épargne.

# P.16



Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'Épargne est le grand témoin d'AMPHITÉA Magazine

## Rendez-vous

SOYEZ CONNECTÉ SUR  
**amphitea.com**

Pour accéder à des contenus complémentaires, utilisez les QR Codes.

Pour cela téléchargez une application sur **Apple store** ou **Google Play**.

www.amphitea.com



**EN SAVOIR +**  
DÉCOUVREZ NOTRE  
SITE INTERNET

# Sommaire #109

## ÉDITO

P. 3 L'édito d'Yvan Stolarczuk, directeur d'AMPHITÉA

## ZOOM

P. 4-5 Une nouvelle communication pour AMPHITÉA

P. 6-7 Épargne: une passion française

## PANORAMA

P. 8-9 La bonne épargne est celle qui correspond à votre profil personnel

P. 10 Rencontre avec Jean-Marc Crestani – « La clé de tout, c'est le conseil. »

P. 11 Immobilier, les Français aiment la pierre

## REPÈRES

P. 12-13 Les Français de plus en plus enclins au risque – Enquête 2018 du Cercle de l'Épargne

## TÉMOIGNAGES

P. 14-15 Quatre adhérents d'AMPHITÉA, quatre visions de l'épargne

## INTERVIEW

P. 16-17 Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'Épargne – « On constate un regain d'intérêt pour les actions. »

## EN PRATIQUE

P. 18-19 Vous voulez épargner ? Suivez les six conseils de nos spécialistes.

P. 20-23 Supports ou produits: une large palette d'outils !

P. 23 Rencontre avec Brigitte Vilette – « Contrats d'assurance : pourquoi tant de contraintes réglementaires ? »

## ILS ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO



**Véronique Mary**  
Infirmière libérale, Dijon (21)



**David Sainati**  
Chef d'entreprise, Docteur en pharmacie, Paris (75)



**Martine Ferrandes**  
Gérante société transports routiers, Cagnes-sur-Mer (06)



**Yves-Thégonnec**  
Auteur, metteur en scène, Le Mans (72)

## « Épargner, oui, mais de quelle façon ? »



# 67

**milliards d'euros : c'est le montant de l'épargne financière nette des Français à fin septembre 2018.**



# 1704

**milliards d'euros : c'est l'encours de l'assurance-vie en France fin 2018.**

Ce numéro 109 d'AMPHITÉA Magazine marque une vraie rupture dans la politique de communication de votre association. En effet, chaque publication sera désormais concentrée sur une thématique principale que la rédaction s'efforcera de traiter de manière la plus exhaustive possible. Cette orientation éditoriale vous permettra ainsi de trouver les bonnes questions à se poser sur le sujet, de disposer d'une information synthétique et de résumer les conseils utiles dans la gestion de votre protection sociale et patrimoniale.

Pour ouvrir cette nouvelle formule de votre magazine, nous avons choisi de vous parler d'épargne. Une véritable passion française, liée autant à nos racines terriennes qu'à notre vision parfois inquiète d'envisager l'avenir. Épargner, oui, mais avec quel objectif, quand et comment ? Ce sont ces questions et leurs éléments de réponse que vous retrouverez dans les pages suivantes.

Comme dans beaucoup de secteurs d'activité, l'univers de la santé, de la prévoyance, de l'épargne et de la retraite est en constante et rapide évolution. L'état des lieux qui sera fait dans notre magazine renverra donc à présent vers un nouveau site Internet entièrement repensé pour compléter notre dossier et coller à la dernière actualité. Vous trouverez pour cette raison, à différents endroits, des QR codes qui vous proposeront de vous rendre sur notre site Web pour en savoir plus.

Un traitement de fond sur notre support papier, auquel vous accordez votre confiance depuis plusieurs années, plus un suivi de l'actualité chaude sur le nouveau site Web que je vous invite à découvrir : voilà qui devrait vous donner toutes les clés de compréhension nécessaires pour



gérer sereinement et de façon pertinente votre protection et celle de vos proches. Par ailleurs, une lettre d'information périodique, à laquelle je vous invite à vous inscrire, sera aussi là pour vous informer et mieux vous accompagner durant l'année.

AMPHITÉA ne serait pas l'une des trois plus importantes associations d'assurés de France si elle ne vous donnait pas aussi la possibilité de participer à l'animation de ses supports de communication, qu'ils soient écrits ou digitaux. Faites-nous part de vos questions, de vos attentes, de vos témoignages ! Il n'y a pas aujourd'hui de bonne information sans interactivité. Et si l'épargne est un sujet qui vous interpelle ou qui vous passionne, alors, réagissez en nous contactant par courrier ou par mail. AMPHITÉA est votre association, chargée de vous représenter auprès de l'assureur et ses outils de communication sont bien entendu les vôtres.

Bonne lecture !

**Yvan Stolarczuk,**  
directeur d'AMPHITÉA

# REJOIGNEZ-NOUS SUR AMPHITEA.COM

L'actualité de l'assurance sur la santé, la prévoyance, l'épargne et la retraite

ACTUALITÉS / DOSSIERS / EN PRATIQUE / VOTRE ASSOCIATION

Une recherche thématique pour aller à l'essentiel

- Santé
- Prévoyance >
- Épargne** >
- Retraite >
- Vie de l'Association >
- Patrimoine
- Placement

La vie de votre association





Association de dialogue des assurés avec  
et partenaire du CERCLE DE L'ÉPARGNE

THÈMES | ACTUALITÉS / DOSSIERS / EN

## Retraite

# RÉFORME DES RETRAITES, CE QUI NOUS ATTEND

La retraite constitue depuis des années l'un des thèmes qui intéresse le plus les Français. Avec le lancement d'une réforme structurelle de notre modèle actuel, les règles fondamentales de notre système vont le sortir durablement d'un "état de crise perpétuelle".

**ABONNEZ-VOUS À LA LETTRE D'INFORMATIONS**

### Épargne

## L'ÉPARGNE, UNE PASSION FRANÇAISE



#épargne




+

### Investissements

## SUPPORTS OU PR UNE LARGE PALE D'OUTILS !

# ET RESTEZ INFORMÉ



## Des liens vers nos partenaires



## Des formats d'informations innovants et pédagogiques : vidéos, motion design, infographies...



## Partagez l'information sur vos réseaux



## Abonnez-vous à la lettre d'informations





© Getty Images/Stockphoto

# ÉPARGNE: UNE PASSION FRANÇAISE



« **U**sez de votre patrimoine comme devant mourir, et, toutefois, conservez-le comme devant vivre toujours. La trop grande épargne et la trop grande dépense sont deux excès à fuir. »

Au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. déjà, le moraliste grec Ménandre nous conseillait de trouver le juste équilibre entre consommation et épargne. Vingt-cinq siècles plus tard, rien n'a changé, si ce n'est que les Français ont clairement choisi d'être plus fourmis que cigales. Champions européens avec un taux d'épargne équivalent à 15,6 % de leur revenu brut au quatrième trimestre 2018, ils mettent de plus en plus d'argent de côté, autant, selon l'Institut national

de la statistique et des études économiques (Insee), pour se protéger de l'inflation que par crainte d'une dégradation de la situation. Mais qui dit épargne forte, ne dit pas forcément bonne gestion de celle-ci.

Échaudés par la baisse des taux, circonspects devant la complexité du marché sur lequel il n'est pas évident de concilier sécurité et rendement sans un bon conseil, les Français laissent dormir une bonne partie de leur pactole sur des comptes bancaires qui ne rapportent rien. Cette prudence s'accompagnerait d'un manque d'appétence au risque. Faux. S'ils ont peur des soubresauts de la Bourse, ce qu'on ne saurait leur reprocher au vu des trois crises qui ont ébranlé la planète financière en 2000, 2008

et 2011, les Français n'en reviennent pas moins vers le marché actions.

Simplement, au lieu de l'aborder seuls et en direct, ils préfèrent faire confiance aux professionnels qui savent les conseiller pour investir en unités de compte, via l'assurance-vie, l'épargne salariale ou d'autres supports offrant une mutualisation des risques. Cela ne doit pas toutefois les exonérer de réfléchir à la meilleure manière de concilier rendement, sécurité et liquidité. Épargner, oui, mais de quelle façon ? Pour répondre à cette question, AMPHITÉA vous propose de suivre le conseil que donnait Benjamin Franklin en 1733 : « *N'apprenez pas seulement comment on gagne, apprenez aussi comment on épargne.* » ●



Les besoins d'épargne évoluent aux différents âges de la vie.

## LA BONNE ÉPARGNE EST CELLE QUI CORRESPOND À VOTRE PROFIL PERSONNEL

Les Français savent mettre de l'argent de côté, c'est entendu. Mais prennent-ils la peine de se poser les bonnes questions avant de le faire? On n'épargne pas de la même façon, en effet, selon ses objectifs, son âge, sa situation familiale ou encore son degré d'acceptation du risque. *AMPHITÉA Magazine* vous livre quelques clés en donnant la parole à des experts et en vous proposant un panorama non exhaustif des principaux outils et supports à la disposition des épargnants.

### PRÉCAUTION, PLACEMENT OU PROJET?

Petit rappel pour commencer: épargner, c'est renoncer à consommer, c'est mettre une somme d'argent de côté pour une utilisation ultérieure. Cette définition ouvre une première question: quel usage voulons-nous faire de notre épargne? Avec 55 millions de Livret A pour une population de 67 millions d'habitants, on peut affirmer sans risque de se tromper, que la première motivation des Français, face à l'épargne, est de se constituer une épargne de sécurité, aussi appelée épargne de précaution. Autrement dit, un "matelas" en cas d'imprévu. L'Insee l'affirme, c'est la raison numéro 1 qui pousse 41,7% des Français à épargner. Deuxième motivation avancée par l'Insee: 23,3% des Français placent leur argent pour préparer leurs vieux jours. Compte tenu du niveau des re-

traites, constaté aujourd'hui et attendu dans les années qui viennent, compte tenu également de la réforme systémique qui se prépare, se constituer des revenus complémentaires en vue de sa retraite est tout sauf inutile.

Après cette épargne de placement, vient l'épargne de projets qui, toujours selon l'Insee, séduit 10% de la population. Il s'agit cette fois de mettre de l'argent de côté en vue de réaliser à moyen ou long terme, une dépense programmée: achat de sa résidence principale par exemple, mais aussi financement des études de ses enfants, changement de véhicule, etc.

D'autres motivations peuvent également nous pousser à épargner: transmettre un capital à ses proches, économiser de l'argent en évitant le recours à l'emprunt ou tout simplement, envie de faire fructifier son argent au lieu de le laisser "dormir" sur un compte bancaire non rémunéré ou un livret réglementé à faible rémunération.

### QUELLE LIQUIDITÉ?

Cette première distinction entre épargne de précaution, épargne de placement et épargne de projet va orienter le choix du support selon que l'on a besoin d'une épargne plus ou moins liquide. Si notre objectif est d'être prêt à amortir un coup dur de la vie – pépin de santé, travaux urgents à faire dans son logement, perte de travail, accident, etc. – l'épargne doit être mobilisable immédiatement. Même chose pour ceux qui veulent pouvoir se faire plaisir avec une dépense imprévue, un voyage par exemple, ou un achat pour sa maison. L'épargne de placement, par contre, appelle un rendement et va devoir fructifier sur le long terme. La liquidité sera alors remplacée par la patience.

Enfin, l'épargne de projet devra bénéficier d'un peu plus de rendement que l'épargne de



# 41,7%

## des Français placent l'épargne de précaution en tête de leurs priorités.

précaution et d'une relative liquidité, puisque la mobilisation des sommes épargnées est programmable, généralement sur le moyen terme.

### QUEL NIVEAU DE RISQUE ?

Voilà une question à laquelle il est difficile de répondre globalement, tant le niveau d'acceptation du risque change d'un individu à un autre et change même aussi, chez une même personne, selon les différentes étapes de sa vie. Néanmoins, pour simplifier, disons que c'est sur l'épargne de placement que se concentre le match entre sécurité et risque. Durant les années fastes des fonds en euros, on a pu gagner de l'argent tout en sécurisant son capital. Cette époque est révolue avec un rendement des fonds en euros qui est descendu à 1,60% en 2018, soit juste de quoi couvrir l'inflation. Tout en ayant bien conscience que la recherche de performance l'expose à un risque de perte en capital, l'épargnant doit donc réapprendre deux axiomes de base : un, il faut accepter de prendre un minimum de risque pour gagner de l'argent ; deux, le rendement est une affaire de temps et de long terme.

Surtout, cet épargnant doit tirer le meilleur de l'obligation faite à son assureur de bien le conseiller. Imposé par la loi, ce devoir de conseil rend encore plus pertinente la gestion de l'épargne pilotée par des professionnels, par opposition à la gestion directe où l'investisseur se retrouve seul face au marché.

### QUAND ÉPARGNER ?

Les besoins d'épargne évoluent aux différents âges de la vie, mais aussi en fonction de l'évolution de la situation familiale.

Avant 30 ans, les jeunes générations ont surtout besoin de liquidités mobilisables rapidement, donc d'une épargne de précaution. Les plus avisés vont aussi peut-être démarrer une capitalisation au long cours, même avec des moyens modestes, car comme le dit la sagesse populaire,

ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières!

La période comprise entre 30 et 50 ans nécessite souvent plus d'arbitrages entre les différentes formes d'épargne pour trouver le bon dosage entre précaution, diversification et préparation de la retraite. C'est généralement là qu'on se marie, qu'on divorce, qu'on se remarie... là, aussi, qu'il faut financer les études des enfants, rembourser l'emprunt immobilier pour l'achat de sa résidence principale, préparer sa retraite...

Après 50 ans, vient le temps des bilans patrimoniaux. On se pose, on rationalise, on simplifie... On cherche à assurer la protection sociale et patrimoniale de ses proches, notamment dans le cas de plus en plus fréquent des familles recomposées. Mais on prépare également la transmission de son patrimoine en tenant compte des limites d'âges imposées par la loi, on anticipe l'arrivée possible de la dépendance...

### QUEL AUDIT ?

Toutes les questions que l'épargnant doit se poser pour tirer le meilleur parti de son argent constituent l'ossature de l'audit patrimonial que tout conseiller doit réaliser avec son client avant de lui proposer une stratégie. Très formelle, cette démarche de conseil est étroitement encadrée par la loi, à tel point que l'investisseur peut parfois avoir le sentiment d'être victime d'une quasi-inquisition<sup>(1)</sup>. Mais cette prise de renseignement très exhaustive est justement le gage d'un conseil optimisé car personnalisé. Elle répond aussi à l'exigence des pouvoirs publics, inscrite dans le code monétaire et financier, de lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Il ne faut donc pas s'étonner si votre conseiller vous pose des questions sur votre situation professionnelle, votre patrimoine, vos revenus, l'origine des fonds que vous allez verser ou l'utilisation de ceux que vous allez tirer de l'application d'un contrat. ●



Une prise de renseignements exhaustive est le gage d'un bon conseil.

© Getty Images

(1) Lire p. 23 : « Contrats d'assurance : pourquoi tant de contraintes réglementaires ? » de Brigitte Villette, directrice de la gestion individualisée au sein d'AG2R LA MONDIALE.

www.amphitea.com



**EN SAVOIR +**  
RENDEZ-VOUS SUR LE site amphitea.com

## Quel type d'épargne pour quelle priorité ?

	Liquidité	Rendement	Sécurité
Épargne de précaution	★★★	★	★★★
Épargne de placement	★	★★★	★
Épargne de projet	★★	★★	★★★

## Rencontre avec Jean-Marc Crestani

# « LA CLÉ DE TOUT, C'EST LE CONSEIL. »

**Jean-Marc Crestani**, membre du comité exécutif d'AG2R LA MONDIALE, en charge de l'épargne et de la clientèle patrimoniale, détaille l'obligation de conseil des assureurs auprès de leurs clients.



© DR

« Pour valoriser son épargne, il faut accepter de prendre des risques. »

### Les Français sont champions d'Europe de l'épargne. Pour quelles raisons selon vous ?

**Jean-Marc Crestani :** J'ai entendu l'autre jour un gilet jaune qui, pour expliquer sa présence à un rond-point, constatait qu'il ne pouvait même pas épargner 20 euros par mois. On touche là à l'essentiel : épargner est un besoin vital et si on ne peut pas le satisfaire, on est malheureux. D'une manière plus globale, les dernières statistiques de la Banque de France montrent que l'épargne financière nette des Français vient d'atteindre 67 milliards d'euros fin septembre dernier, soit un record depuis vingt ans. Certes, la croissance repart et la population s'accroît, mais ce résultat est dû en grande partie à une anxiété face à l'avenir. Je relève aussi que le taux d'épargne est d'environ 15 %, ce qui est élevé, la première destination en volume de cette épargne étant tout simplement les comptes courants. Autrement dit, nos concitoyens sont un peu perdus lorsqu'il

s'agit d'investir convenablement leur épargne.

### Cette angoisse est-elle justifiée ?

**J.-M. C. :** En tout cas, le climat est anxiogène ! Si l'économie des États-Unis redémarre à fond, l'Europe offre un tout autre visage avec des risques politiques dans la plupart des grands pays. Et puis, reconnaissons aussi que l'environnement financier actuel ne pousse pas à la sérénité. Le Livret A, tout le monde comprend. Les fonds en euros de l'assurance-vie, on connaît bien aussi. Mais nous sommes à présent au terme d'une période quasi miraculeuse, avec des fonds en euros qui étaient à la fois rentables – environ 5 % net avec une inflation de 2 ou 3 % au début des années 2000 – et sans risque. Une véritable aberration économique à laquelle la baisse des taux a mis fin. Les épargnants qui s'étaient habitués à cette situation doivent se faire à l'idée qu'elle a cessé...

### Où en sommes-nous justement avec cette baisse des taux et du rendement des fonds euro ?

### Ce phénomène va-t-il continuer ?

**J.-M. C. :** Le rendement net des fonds en euros a atteint 1,8 % net en 2017 et il devrait baisser d'environ 20 centimes pour atteindre 1,60 % net en 2018. L'inflation étant d'environ 2 %, le rendement net d'inflation des fonds euro est donc devenu négatif. Tant que la situation en Europe restera incertaine, la Banque centrale européenne ne relèvera pas ses taux directeurs. Il faut donc s'attendre en 2019 à une stabilité de ce contexte.

### La solution, c'est d'accepter de prendre un peu plus de risques et d'investir en actions dans des unités de compte ?

**J.-M. C. :** En effet, pour valoriser son épargne il faut accepter de prendre des risques. Même s'ils n'ont pas été habitués à cela, les Français ont commencé à le faire, notamment à travers l'assurance-vie où les fonds en euros ne représentent plus que 70 % des versements en 2018.

### Les Français sont champions de l'épargne, mais pas champions de la culture financière.

### Comment faire preuve de pédagogie ?

**J.-M. C. :** Un petit Français vient au monde avec un Livret A, un petit Anglo-Saxon avec un portefeuille d'actions. Notre inculture financière fait partie de la tradition ! De la pédagogie oui, mais ça passe avant tout par le conseil que les assureurs peuvent, et même doivent, donner à leurs clients.

### Hors du conseil, point de salut ?

**J.-M. C. :** En tout cas la clé de tout, c'est le conseil ! Et pas un conseil "standardisé" mais adapté au profil de chacun, prenant en compte son patrimoine, ses projets, ses attentes et sa sensibilité au risque.

### Dans ce domaine, les obligations contractuelles des assureurs sont très contraignantes...

**J.-M. C. :** Oui, le cadre réglementaire n'a cessé de se renforcer, mais c'est pour mieux protéger le consommateur. Celui-ci doit donner à son conseiller toute l'information nécessaire sur son patrimoine, ses objectifs, ses revenus, sa compétence financière, son expérience, etc. En retour, le conseiller doit lui proposer la solution la plus adéquate. Mieux, l'assureur est responsable dans le temps de son conseil, il doit pouvoir expliquer et justifier plusieurs années après l'avoir délivré. Cette traçabilité est une obligation légale forte. Certes, il n'est pas facile de trouver aujourd'hui du rendement sur le marché, mais nous devons un service de qualité à nos clients afin qu'ils comprennent les investissements qu'ils réalisent et en mesurent bien les risques.

### Internet d'une part, l'intelligence artificielle, d'autre part, prennent une place de plus en plus grande dans nos vies. Cela vous inquiète-t-il ?

**J.-M. C. :** La part de marché de l'épargne en ligne plafonne à quelques pourcents depuis des années et c'est bien normal puisque, dans leur immense majorité, les épargnants ont besoin d'un contact direct avec leur conseiller. Le risque de désintermédiation par des acteurs comme Amazon est donc moindre pour l'assurance-vie que pour d'autres métiers. Quant à l'intelligence artificielle, elle permet un parcours plus dynamique, et plus ludique dans la relation entre le conseiller et son client, et ses algorithmes apportent également une aide à la décision appréciable. Le plus important, pour nous assureurs, c'est d'instaurer la confiance avec nos clients. Celle-ci ne s'industrialise pas, nous devons la construire avec chacun. ●

## Immobilier

# Les Français aiment la pierre

Devenir propriétaire de son logement et/ou investir dans de l'immobilier locatif: deux "passions" des épargnants français.



La transformation de l'ISF en IFI a modifié le contexte de l'épargne immobilière.

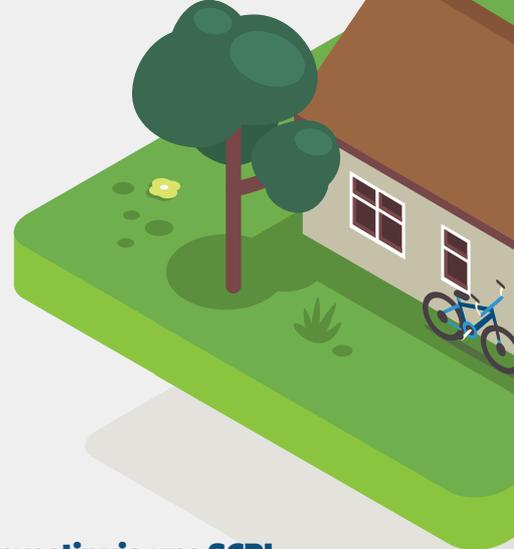
Impossible de consacrer un dossier à l'épargne sans évoquer l'immobilier, tant les Français ont toujours vénéré la pierre. Selon l'enquête 2018 du Cercle de l'Épargne/AMPHITÉA sur "Les Français, l'épargne et la retraite", nous sommes 65% à considérer que la possession de notre résidence principale est la meilleure solution pour préparer notre retraite. Et comme le fait remarquer Philippe Crevel (lire page 16): «*Notre épargne nationale est constituée aux deux tiers de remboursements d'emprunts immobiliers*».

Hors achat de sa résidence principale, investir dans l'immobilier peut se faire à travers plusieurs dispositifs, mais avec un même objectif: réaliser une plus-value à la revente du bien. Certains supports s'accompagnent en plus d'incitations

fiscales permettant de réduire, voire même dans certains cas de supprimer, l'imposition sur les revenus de l'investisseur. Globalement, la rentabilité d'un investissement immobilier se calcule en prenant en compte les revenus issus de la location du bien, charges déduites (crédit, frais de copropriété, travaux, etc.).

La transformation de l'Impôt sur la fortune (ISF) en Impôt sur la fortune immobilière (IFI) au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a évidemment modifié la donne pour les ménages dont le patrimoine immobilier est égal ou supérieur à 1,3 million d'euros.

Pour ces foyers les plus aisés, le taux d'imposition est toujours de 0,70% (jusqu'à 1,50% pour les patrimoines de plus de 10 millions d'euros). À noter, par ailleurs, que l'abattement de 30% pour la résidence principale reste en vigueur. ●



### Investir via une SCPI

Les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) permettent à un investisseur de détenir de l'immobilier (logements, locaux commerciaux, bureaux...) sous forme de parts et non pas en direct. C'est ce que l'on appelle la "pierre papier". Ce dispositif est intéressant car il évite d'avoir à investir une grosse somme pour acheter un bien: on peut commencer à investir progressivement avec une mise modeste, financée directement sous forme d'apport ou via un crédit.

De plus, il permet de mutualiser, donc de limiter les risques locatifs (impayés).

On peut aussi sur le même principe investir dans un organisme de placement collectif immobilier (OPCI) que se distingue de la SCPI car il détient en plus d'actifs immobiliers un pourcentage d'actifs financiers (jusqu'à 30%).

### Investir en commun

Une société civile immobilière (SCI) est un contrat de société par lequel plusieurs personnes mettent en commun un bien immobilier afin d'en partager les revenus, les charges ou éventuellement les pertes. Dans le cadre familial, c'est un bon outil pour gérer un patrimoine et en faciliter la transmission.

### Investir pour défiscaliser

Malraux, Périssol, Robien, Borloo, Scellier, Duflot, Pinel... depuis 1962, les dispositifs fiscaux nous invitant à investir dans l'immobilier locatif se sont enchaînés avec une belle régularité. Grâce à eux, de très nombreux Français ont sauté le pas de l'investissement, soit en direct, soit via une SCPI. Le dispositif Malraux, par exemple permet de déduire de ses revenus imposables une partie du montant des travaux de rénovation effectués dans un immeuble classé.

Le dispositif Pinel vient d'être reconduit jusqu'en 2021. Il peut être activé dans le neuf ou dans l'ancien avec travaux (d'un montant d'au moins 25% du prix d'achat et dans certaines villes seulement). En contrepartie d'un investissement locatif réalisé dans une zone éligible, il permet de réduire son impôt sur plusieurs années avec une limite globale de 63 000 euros.

Il est désormais possible de louer à un membre de sa famille. Autre exemple encore, le dispositif Girardin favorise les investissements Outre-mer et est accessible aux contribuables qui payent au moins 2500 euros d'impôt sur le revenu.



Les investisseurs sont conscients qu'il ne peut plus, aujourd'hui, y avoir de rendement sans un minimum de prise de risques.

# Les Français de plus en plus enclins au risque

L'acceptation d'une plus grande prise de risque dans le choix des supports d'épargne est l'un des principaux enseignements de l'enquête 2018 du Cercle de l'Épargne. **Par Louis Bassenne**

**A**vec la retraite, l'épargne est un sujet majeur de préoccupation pour les Français. Dans leur quatrième enquête annuelle consacrée à notre attitude face à ces deux problématiques, le Cercle de l'Épargne et AMPHITÉA se sont particulièrement intéressés à la position des épargnants vis-à-vis du risque, mettant en lumière une vraie évolution en la matière. Connus pour leur goût des placements tranquilles, sentiment il est vrai fortement encouragé durant plusieurs années par les bons rendements des fonds en euros, les Français sont de plus en plus conscients qu'il ne peut plus aujourd'hui y avoir de rendement sans un minimum de prise de risques. Un renversement de tendance lié à une forme de fatalisme, autant qu'à la baisse de rentabilité des produits d'épargne.

## LA BAISSÉ DES RENDEMENTS PRISE EN COMPTE

Pour 30% des Français (plus 8 points par rapport à 2016, plus 1 point par rapport à 2017),

aucun placement n'est rentable. Pour les 70% restants, deux placements sont jugés plus rentables qu'en 2017 : les actions et le Livret A. Plus positif, ce jugement n'est pas forcément réaliste en ce qui concerne le Livret A dont le rendement est devenu négatif compte tenu de l'inflation. Toujours en tête dans le palmarès des produits d'épargne favoris des Français, l'immobilier et l'assurance-vie perdent néanmoins du terrain.

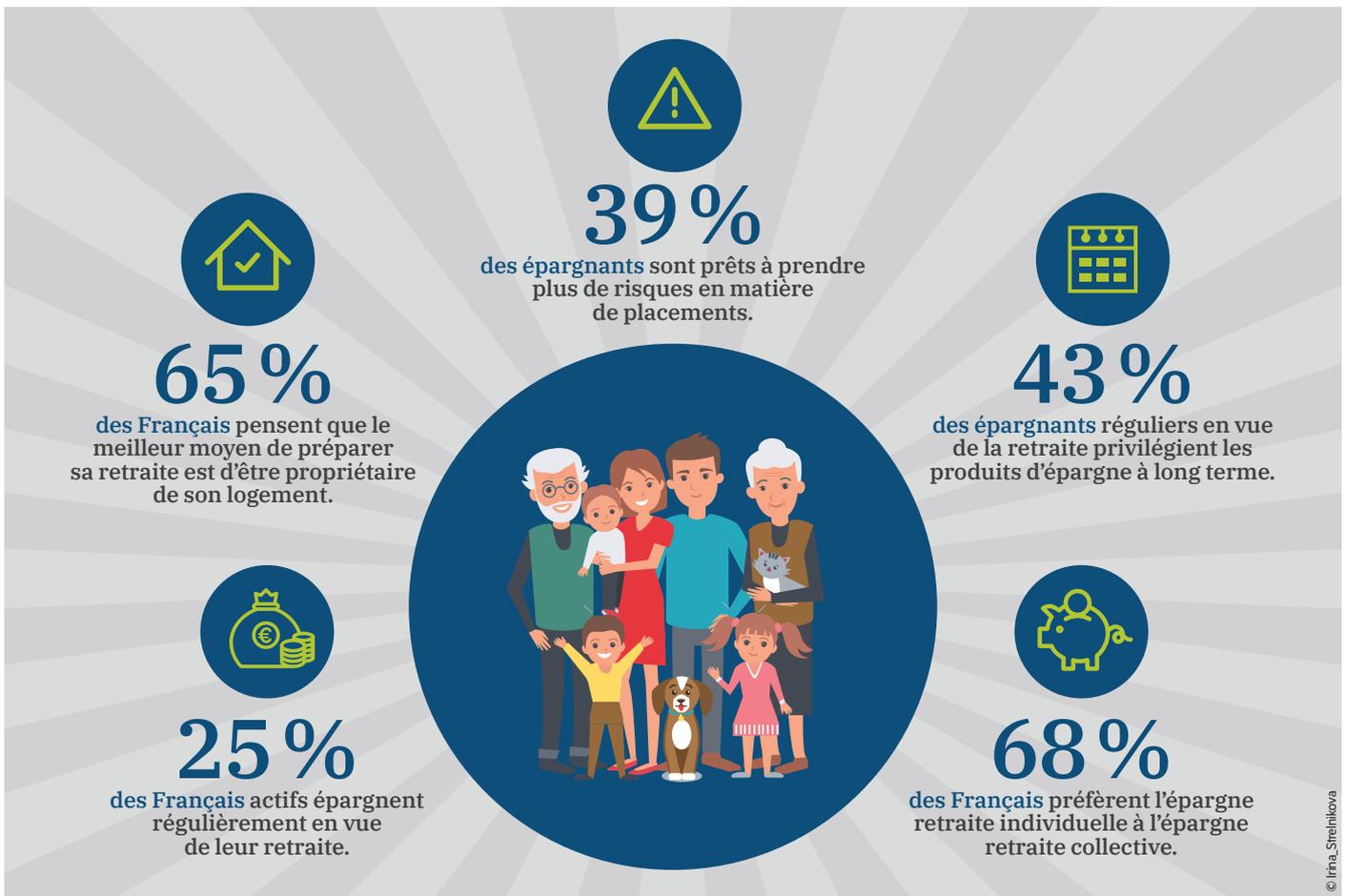
## VERS UNE PLUS GRANDE PRISE DE RISQUES

Face à la baisse des rendements, 39% des sondés se disent prêts à transférer une partie importante de leur épargne vers des placements dits à risques (unités de compte des contrats d'assurance-vie) : 7% certainement et 32% probablement, ce qui traduit tout de même une certaine prudence... Ce taux global de 39% atteint 51% chez les épargnants réguliers. Les plus sensibles à la nécessité d'évoluer sont, d'une part, les moins de 35 ans, d'autre part, les détenteurs de patrimoine élevé et les

détenteurs de SICAV, de PEA ou d'actions. Enfin, ceux qui épargnent très régulièrement en vue de leur retraite sont 51% à accepter plus de risques. Engagés sur une épargne au long cours, ils ont très probablement intégré dans leur stratégie le fait que les actions sont intéressantes sur un temps long qui lisse les variations à la baisse et à la hausse.

## DE PLUS EN PLUS DE DIFFICULTÉS À ÉPARGNER POUR SA RETRAITE

Signe de la difficulté des temps, les Français non retraités qui épargnent régulièrement en vue de leur retraite sont de moins en moins nombreux : ils sont passés de 31% en 2016 à 25% en 2018. La baisse la plus sensible concerne les personnes ayant des revenus compris entre 2 000 et 3 000 euros. Par contre, les retraités qui épargnent pour améliorer leur niveau de revenus sont 55%. Ce pourcentage, en hausse de 9 points sur un an, traduit, outre un confort financier et patrimonial certain, une anxiété par rapport à l'avenir et l'évolution du pouvoir d'achat.



© Getty Images/Stockphoto

Signe de la difficulté des temps, les Français non retraités qui épargnent régulièrement en vue de leur retraite sont de moins en moins nombreux : ils sont passés de 31 % en 2016 à 25 % en 2018.

### LA RÉSIDENCE PRINCIPALE, VALEUR REFUGE

Sans surprise, 65% des sondés estiment que le meilleur moyen de préparer sa retraite est d'être propriétaire de son logement. Ce sentiment est largement partagé au sein de la population. C'est l'avis de 74 % des retraités, qui sont aux trois-quarts propriétaires de leur résidence principale. Suivent ensuite à 31% les produits d'épargne à long terme, en baisse de 5 points. Néanmoins, 43% des épargnants réguliers en vue de la retraite privilégient ce type de produits. Quant aux produits d'épargne retraite spécifiques, ils reçoivent l'assentiment de 29% des sondés. Un ratio qu'il faut relativiser car il s'agit de produits de niche (contrats Madelin, PERP, PERCO, article 83, etc.). Enfin, même si elle reste l'un des placements préférés des Français, l'assurance-vie marque le pas, notamment les contrats en fonds euro (-14 points depuis 2016), tout comme les biens immobiliers locatifs (-9 points). Depuis cette enquête, l'assurance-vie a toutefois repris sa dynamique de croissance avec une collecte qui a été en hausse constante durant toute l'année 2018.

### L'ÉPARGNE INDIVIDUELLE AVANT L'ÉPARGNE COLLECTIVE

Quand il s'agit d'épargner pour préparer leur retraite, les Français préfèrent le mode individuel (68%) au mode collectif. Les moins de 35 ans sont encore plus favorables (73%) à l'épargne retraite individuelle. Les ouvriers et les employés, du fait de revenus plus faibles, se montrent plus favorables aux suppléments de retraite en entreprise. ●

(\*) Enquête réalisée sur internet par le Centre d'études et de connaissance sur l'opinion (CECOP), du 6 au 9 février 2018, auprès d'un échantillon de 1002 personnes, représentatif de la population française. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.

www.amphitea.com



**EN SAVOIR +**  
RENDEZ-VOUS SUR LE site amphitea.com

# Quatre adhérents d'AMPHITÉA,

Un jeune créateur de start-up, une infirmière libérale, un artiste, une chef d'entreprise... tous sont adhérents d'AMPHITÉA et tous, à des degrés divers mettent de l'argent de côté. Si leurs objectifs sont variés, une même préoccupation cependant les rassemble : anticiper pour ne pas subir, prévoir pour pouvoir agir. Ils témoignent.



**Véronique Mary**  
Infirmière (55 ans), Dijon (21)



**David Sainati**  
Chef d'entreprise/Docteur en pharmacie (30 ans), Paris (75)

« J'ai incité mes enfants à se constituer une épargne. »



Ma famille épargnait peu et ne nous a pas incité, lorsque nous étions enfants, à mettre de l'argent de côté. Je possédais toutefois un livret A, alimenté très sporadiquement. Lors de mes premiers salaires, j'ai préféré ouvrir un compte en banque et posséder un chéquier ! À l'époque j'étais beaucoup plus cigale que fourmi ! J'ai été informée et très bien conseillée il y a une quinzaine d'années sur l'épargne et la retraite auprès de La Mondiale, lors de mon installation en tant qu'infirmière libérale. Élevant seule deux enfants, j'ai alors souscrit pour elles comme pour moi et par prélèvements mensuels. Ma situation professionnelle ayant connu des revers, je suis aujourd'hui intérimaire et les montants de mon épargne ont évolué au fil du temps. Maintenant grand-mère, je vais aussi épargner pour mon petit-fils. Ne possédant rien, c'est une autre façon de transmettre et de les aider dans leur devenir et leur choix d'adulte. Et j'ai incité mes enfants à se constituer une épargne ! »

« J'ai monté une start-up dans laquelle j'ai investi toutes mes économies. »



J'ai 30 ans et mon rapport à l'épargne est forcément différent de celui d'un senior, d'autant que j'ai monté une start-up dans laquelle j'ai investi toutes mes économies ! J'ai néanmoins plusieurs supports d'épargne – Livret A, livret de développement durable, livret d'épargne populaire, parts sociales de ma banque mutualiste et assurance-vie – mais avec moins de 10 000 euros sur l'ensemble de ces différents comptes... En fait, d'une part, j'ai de trop faibles revenus pour faire mieux même si je le souhaiterais, d'autre part, je préfère consacrer le peu de temps libre dont je dispose à d'autres activités que la gestion de mon argent. Je suis sans doute à ce titre un pur produit de ma génération ! »

# quatre visions de l'épargne



**Yves-Thégonnec Tulâne**  
Auteur, metteur en scène (47 ans), Le Mans (72)



**Martine Ferrandes**  
Gérante société transports routiers (56 ans),  
Cagnes-sur-Mer (06)

« Ma démarche d'épargne est plus dictée par l'envie que par la survie. »

“ J'ai 47 ans et je suis auteur, metteur en scène, comédien et directeur d'une compagnie de théâtre. Malgré un métier relativement instable, je n'ai pas peur du lendemain et ma démarche d'épargne est plus dictée par l'envie que par la survie, par la projection plus que par la protection. J'épargne pour m'offrir du confort et faire ce que je voudrai dans l'avenir. J'ai commencé tôt à mettre de l'argent de côté, d'abord pour acquérir un logement, puis, quand les enfants sont arrivés, en me demandant comment je pourrai les aider lorsqu'ils en auront besoin pour leurs études ou d'autres projets. Sans leur dire, j'alimente donc des comptes épargne pour eux. Une gestion financière de bon père de famille pour résumer... »

« Rien n'est jamais acquis et épargner me rassure. »

“ Je me suis toujours obligée à épargner, même des petites sommes. En matière d'avenir, je ne suis pas une équilibriste... rien n'est jamais acquis et épargner me rassure, comme un principe de bonne gestion qui permet à la fois de faire des choses, de pérenniser la qualité de vie que je me suis construite au fil du temps et d'anticiper les coups durs que la vie peut nous réserver. Dirigeante d'une entreprise de transport, j'ai même appliqué cette démarche à mon entreprise et je dispose à la banque d'un demi-mois de fonds de roulement pour supporter un éventuel gros impayé par exemple... ça rassure tout le monde: mes banquiers, mon comptable mais aussi mes salariés. Après avoir aidé mes enfants, j'épargne aussi pour mes petits-enfants en prévision de leurs 18 ans. Des petites sommes, mais les petits ruisseaux font les grandes rivières ! »

**Rencontre avec Philippe Crevel,**  
directeur du Cercle de l'Épargne.

## « ON CONSTATE UN REGAIN D'INTÉRÊT POUR LES ACTIONS. »

**Philippe Crevel** analyse l'attitude des Français face à l'épargne.



© Vincent Bailly

« Il y a dans notre appétence pour la pierre, un côté latin, très physique, le goût de la vieille pierre, la notion du toit protecteur... »

### **Les Français champions d'Europe de l'épargne ?**

**Philippe Crevel :** Oui, la France est un pays d'épargnants, tout comme l'Allemagne. Mais il faut relativiser ce point. Notre épargne nationale est constituée aux deux tiers de remboursements d'emprunts immobiliers. L'immobilier est cher dans notre pays et les Français, qui sont engagés à hauteur de

1 000 milliards d'euros de crédits immobiliers, sont donc contraints de faire cet effort d'épargne. L'épargne financière quant à elle, ne représente que 5 à 6% du revenu disponible brut, contre 8 à 9% pour l'immobilier.

### **Pourquoi ce goût pour l'épargne ?**

**P. C. :** Il y a, premièrement, une tradition multiséculaire. Même si notre lien avec la terre

s'estompe, n'oublions pas, que nous sommes tous des enfants de paysans et cet atavisme persiste ! Deuxièmement, la population française vieillit et quand on vieillit, il faut préparer sa retraite, sa dépendance, sa succession... L'épargnant est plutôt une personne d'âge mûr, de plus de 45 ans. Par ailleurs, les retraités continuent à mettre de l'argent de côté et cela, en moyenne, jusque vers 75 ans.

### **L'immobilier est le support d'épargne numéro 1 en France. Est-ce mérité, justifié ?**

**P. C. :** Il y a dans notre appétence pour la pierre, un côté latin, très physique, le goût de la vieille pierre, la notion du toit protecteur... mais il y a aussi une bonne part d'irrationalité. Partons du constat que les deux tiers du patrimoine des Français est constitué d'immobilier : résidence principale, résidence secondaire ou immobilier locatif... Si une crise survient, la pierre demeure, c'est entendu. Mais, et nous l'oublions un peu trop vite, sa valeur peut connaître d'amples fluctuations. Qui se souvient encore qu'entre 1993 et 1997, l'immobilier parisien a perdu 50% de sa valeur ? Et puis, si le rendement réel d'un produit financier – son rapport, moins l'inflation et l'impôt – est assez simple à calculer, pour l'immobilier c'est plus compliqué. Il faut prendre en compte toutes les charges, l'assurance, la fiscalité, le risque de vacance du logement, le non-paiement des loyers, etc. Beaucoup de ménages optent pour l'immobilier en raison des avantages fiscaux (Robien, Scellier, Pinel) mais ils perdent bien souvent de vue la rentabilité réelle. La réalité de la plus-value n'existe qu'au moment de la revente, or à 10 ou 15 ans, c'est toujours un pari. Une ville peut connaître une crise économique, un quartier se dégrader, l'immeuble être mal entretenu... Contrairement à quelques idées reçues, le placement immobilier est tout aussi complexe, voire plus, que le placement financier.

### **En 2018, votre enquête sur "Les Français, l'épargne et la retraite" a montré que les actions connaissent un regain de faveur chez les épargnants. Du moins dans les intentions... Qu'en est-il dans les faits ?**

**P. C. :** Les Français ont toujours privilégié la sécurité et la liquidité. Ils placent le rendement au second plan. En France, un sou est un sou. L'épargnant n'est pas un joueur, c'est un rationnel. De ce fait, le rapport aux actions est compliqué. Les crises successives ont contribué à éloigner les Français des actions. Ainsi, entre 2003 et 2017, le nombre de titulaires d'un Plan d'Épargne en Actions est passé de 7 millions à 4 millions. Mais, depuis quelques mois, l'état d'esprit change. Ainsi, le PEA compte, en moins

d'un an, 400 000 détenteurs de plus. Le poids des unités de compte dans la souscription de l'assurance-vie est passé de 15 à 28% en dix ans. Selon l'enquête 2018 du Cercle de l'Épargne, 25% des ménages estiment que les actions sont les placements les plus rentables. Ce taux n'était que de 17% en 2016. Par ailleurs, près de 40% des Français sont prêts à transférer une partie de leur épargne sans risque vers des placements en actions. Chez ceux qui en détiennent déjà, ce taux est de 53%.

### **Cela veut-il dire que le rapport des Français à la sécurité a changé, ou qu'il est en train de changer ?**

**P. C. :** À force d'expliquer qu'il n'y a pas de rendement sans un minimum de risque, il semblerait que la pédagogie commence à payer. Mais il faut maintenir l'effort, car les Français ont encore tendance à retourner vers les actions seulement quand les cours augmentent. Aux professionnels d'amener leurs clients à acquérir les bons réflexes : investir progressivement, savoir tirer profit des opportunités en cas de baisse des cours...

### **On recherche la sécurité, la liquidité et le rendement. Et le marché offre tout cela. Mais ne faudrait-il pas aussi qu'il offre la simplicité. N'y a-t-il pas une trop grande complexité de l'offre ?**

**P. C. :** L'industrie financière est d'une rare richesse. Ces trente dernières années, elle a fait preuve d'imagination pour constituer des produits qui répondent aux besoins et aux attentes des épargnants. Les produits structurés constitués de plusieurs éléments pouvant répondre à des objectifs différents (sécurité et rendement par exemple) sont par nature complexes et peuvent être mal compris par les clients. Bien sûr, la simplification doit s'imposer aux professionnels et ils y travaillent. Mais, il ne faut pas oublier que leur offre est conditionnée par les contraintes réglementaires imposées par les pouvoirs publics pour

protéger leurs clients. En achetant une voiture, nous n'exigeons pas de comprendre tout son fonctionnement, ce que nous attendons c'est que son usage soit simple. Il en est de même pour les produits financiers. C'est pourquoi, il est important de maintenir le contact avec l'épargnant. À cet effet, l'accent doit être mis sur la formation des conseillers en charge de proposer des solutions de placements pour les épargnants.

### **Face à la baisse des rendements des fonds en euros, il faut réorienter son épargne vers les unités de compte, mais lesquelles ?**

**P. C. :** L'épargnant a l'embaras du choix. Sur le marché, plusieurs centaines d'unités de compte existent. En fonction de son appétence, il peut opter pour des unités de compte plus ou moins risquées. À ce titre, je trouve que le terme "risqué" est inadéquat. En effet, le caractère risqué ou pas risqué est très relatif. Il faut plutôt employer le terme de produits pouvant connaître d'amples fluctuations. Au-delà de cet aspect, l'épargnant peut accéder à tous les secteurs d'activité, toutes les tailles d'entreprises, toutes les zones géographiques, à de l'immobilier, à des obligations, à des actions, etc. Or, en la matière, la diversification est évidemment à recommander mais toujours avec les mêmes règles préalables : comprendre les fondamentaux des produits souscrits et ces derniers doivent correspondre au tempérament de l'épargnant.

### **Emmanuel Macron veut réorienter l'épargne des Français vers l'économie productive. Il y a déjà eu des tentatives de ce genre, notamment avec les fonds euro-croissance qui ont été un échec. Pourquoi le président réussirait-il cette fois ?**

**P. C. :** La volonté de réorienter l'épargne vers les entreprises est une vieille histoire. Ainsi, déjà en 1978, le gouvernement avec la création par René Monory du compte en actions souhaitait réorienter l'épargne des ménages. Depuis, au gré des changements de majorité, chaque gouvernement a apporté sa petite touche personnelle à la démarche. Or, l'épargne a besoin de stabilité et il ne faut pas changer les règles tout le temps... Mais avec la loi Pacte, c'est la première fois que l'on s'attaque de façon très volontaire à l'épargne retraite. La volonté des pouvoirs publics est tout à la fois de développer une épargne longue et d'inciter les ménages à préparer financièrement leur future retraite. La baisse à venir du taux de remplacement des pensions incite à la montée en puissance des suppléments de retraite par capitalisation dont



© Getty Images/Stockphoto

l'encours est aujourd'hui de 220 milliards d'euros. Ces suppléments n'assurent que 2,3% des pensions des retraités quand ce taux est de 15% en moyenne chez nos partenaires économiques.

### **On parle depuis longtemps de la nécessité de créer des fonds de pension à la française, Jean-Pierre Thomas, le président du Cercle de l'Épargne, a été précurseur dans ce domaine... Quand sera-t-il entendu ? Y a-t-il en France un problème idéologique avec les fonds de pension ?**

**P. C. :** Depuis de nombreuses années, les études d'opinion soulignent qu'il n'y a pas d'opposition à la capitalisation, même si les Français sont profondément attachés au régime par répartition qui est l'un des éléments constitutifs du pacte social. La capitalisation a fait l'objet de critiques en raison de certains amalgames. Elle repose sur le principe d'une gestion longue de l'épargne. Assurer le versement régulier de revenus à des retraités ne peut pas reposer sur des coups financiers. En n'ayant pas développé l'épargne retraite, la France a privé ses entreprises de sources de financement. Elles sont de ce fait plus dépendantes du crédit bancaire que leurs concurrentes. Elles doivent également chercher des capitaux à l'extérieur de nos frontières pour le plus grand plaisir des fonds de pension étrangers et de leurs adhérents. Le projet de loi Pacte entend renverser la donne et il faut s'en réjouir mais la route est encore longue en la matière. ●

## **Bio express**

Économiste spécialisé dans les questions macroéconomiques, Philippe Crevel a fondé une société d'études et de stratégies économiques, Lorello Ecodata, après un parcours dans les cabinets ministériels, à l'Assemblée nationale et à la Caisse des Dépôts. Il dirige le Cercle de l'Épargne, centre d'études et d'information consacré à l'épargne et à la retraite, partenaire d'AMPHITÉA et du groupe AG2R LA MONDIALE.

www.amphitea.com



**EN SAVOIR +**  
4 QUESTIONS À  
PHILIPPE CREVEL

# Vous voulez épargner ? Suivez

Un candidat à l'épargne doit d'abord se poser les bonnes questions avant d'investir. Il doit ensuite appliquer des règles pour améliorer ses perspectives de performance. Vous voulez épargner ? Suivez les six conseils que vous donnent nos spécialistes.



## Fixez-vous un objectif

Tout d'abord, demandez-vous pourquoi vous épargnez. Votre objectif permettra de définir la durée de votre placement, primordiale pour calibrer la prise de risque. Pour un projet à court terme, la prise de risque doit être limitée. Alors qu'à long terme, il est possible de prendre des risques sur les marchés financiers pour améliorer ses perspectives de rendement. Il faut alors être capable d'accepter les fluctuations liées aux évolutions des marchés à court terme.



## Anticipez

Mettez le pied à l'étrier en commençant le plus tôt possible à épargner, même avec des petites sommes. Au-delà d'une bonne habitude, il s'agit surtout de bénéficier de l'effet de capitalisation des intérêts. Les intérêts réalisent à leur tour des intérêts... Par ailleurs, en matière de fiscalité, il est important de "prendre date" pour bénéficier au plus tôt de meilleures conditions liées à la date d'ouverture du contrat.



## Prenez conseil

Beaucoup de produits, de supports financiers et différentes enveloppes fiscales... difficile de s'y retrouver dans l'univers de l'épargne ! Heureusement, l'assureur est tenu par la loi d'apporter à son client toutes les informations nécessaires à sa prise de décision, mais aussi d'actualiser ses recommandations tout au long de la vie du contrat. De son côté, pour obtenir de bons conseils, le client doit accepter une prise d'éléments qui peut sembler parfois intrusive, mais qui est indispensable pour faire les bons choix.



## Diversifiez

Tous les placements financiers n'évoluent pas de la même manière et au même moment. Diversifier son épargne entre différentes classes d'actifs (actions, obligations...), zones géographiques ou encore secteurs d'investissement, permet de réduire les risques et d'améliorer les perspectives de performance de vos investissements.

# ces 6 conseils



## Soyez régulier dans l'effort

Il est difficile de connaître le meilleur moment pour investir sur les marchés financiers. Pour réduire le risque d'investir au plus mauvais moment : versez régulièrement. Vous investissez quand les marchés sont en hausse ou en baisse et "moyennez" ainsi le coût d'achat des parts, ce qui vous permet également d'améliorer vos perspectives de performance.



## Soyez confiant

Les baisses de marché sont inévitables et imprévisibles. Ce qui est certain, c'est que lorsqu'une baisse des marchés financiers survient, ceux qui paniquent perdent de l'argent. Dans ce cas, il faut rester focalisé sur son objectif et ne pas agir sous le coup de l'émotion. Revendre ses parts au plus mauvais moment engendre des moins-values et empêche de profiter pleinement de la reprise des marchés en temps voulu. Les épargnants les plus avertis profitent généralement de la baisse des marchés pour réinvestir.

### Les trois règles d'or pour optimiser vos perspectives de rendement

1

Effectuez des versements réguliers.

2

Diversifiez votre épargne pour pondérer les risques.

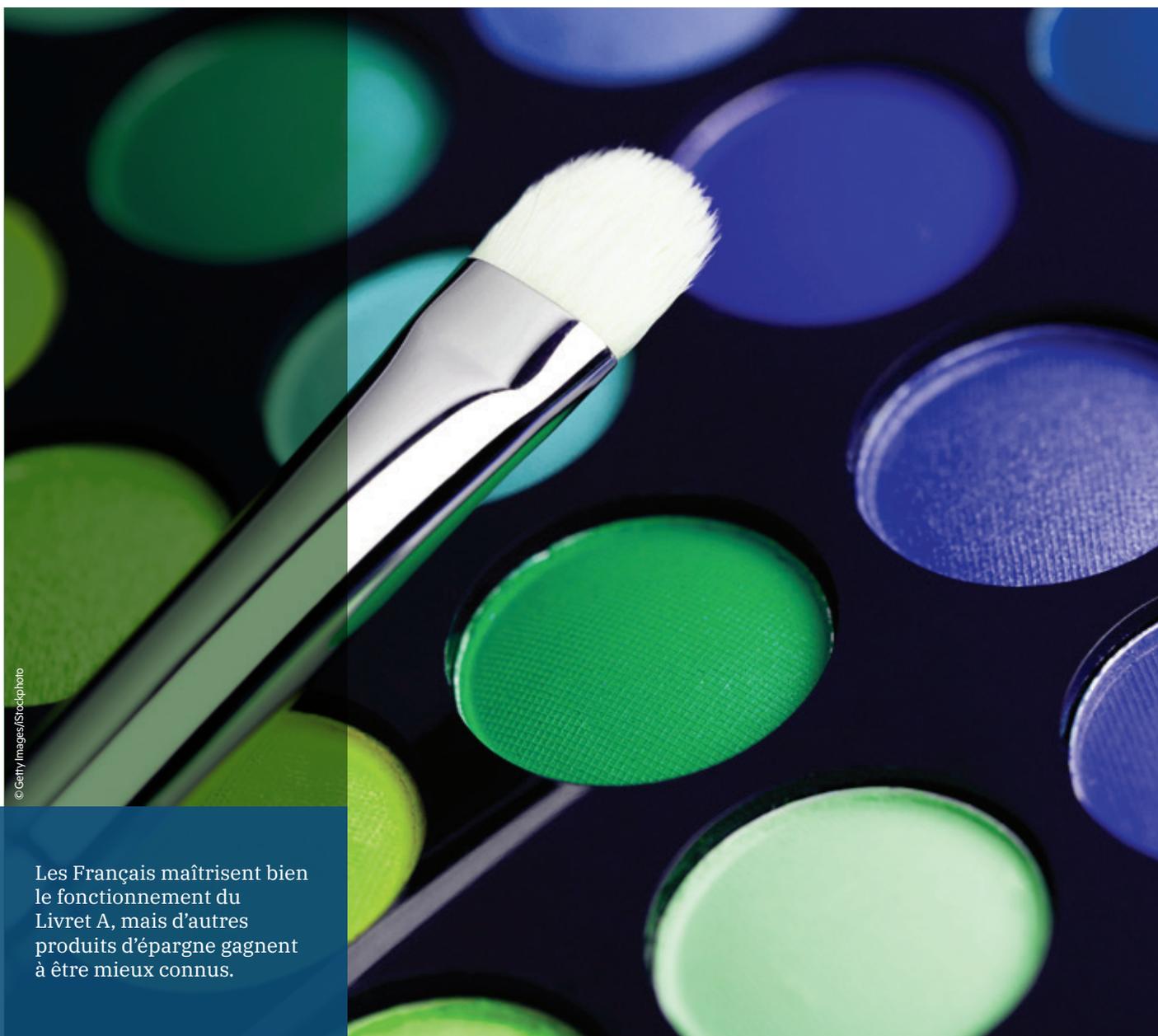
3

Ne cédez pas à la panique à la moindre baisse des marchés.

## Investissements

# SUPPORTS OU PRODUITS : UNE LARGE PALETTE D'OUTILS !

La multiplicité des supports et des produits d'épargne offre un large choix à l'investisseur... mais lui complique aussi la tâche. Pour vous aider à y voir clair, *AMPHITÉA Magazine* est allé sur le terrain rencontrer Isabelle Pagot, responsable de l'épargne patrimoniale à la direction régionale Centre-Touraine d'AG2R LA MONDIALE.



© Getty Images/Stockphoto

Les Français maîtrisent bien le fonctionnement du Livret A, mais d'autres produits d'épargne gagnent à être mieux connus.



**0,75 %**  
c'est le taux de rémunération actuel  
du Livret A fixé par l'État.

**L**es Français ont trop tendance à laisser leur argent "dormir" à la banque sur des comptes chèques, ou comptes courants, dont l'encours a augmenté très fortement depuis cinq ans pour atteindre 390 milliards d'euros. Une double raison à cet attentisme: les taux bas offerts par une majorité des produits d'épargne et la complexité des démarches à entreprendre pour rechercher des rendements intéressants, mais aussi potentiellement risqués. Pourtant, les outils dont disposent l'épargnant et son conseiller sont nombreux. Certains, comme le Livret A, sont simples dans leur fonctionnement et donc bien connus.

D'autres, comme par exemple l'assurance-vie, sont tellement attractifs que les Français en ont fait des instruments privilégiés dans leur acte d'épargne. D'autres encore, comme le PEA Assurance ou les certificats mutualistes, sont beaucoup moins connus, même s'ils présentent un intérêt certain, notamment pour diversifier ses supports.

Responsable de l'épargne patrimoniale, Isabelle Pagot nous propose un tour d'horizon de quelques outils disponibles sur le marché.

## 1 LES PLACEMENTS SANS RISQUE, PERMETTANT DE CONSERVER DES LIQUIDITÉS

### LES COMPTES SUR LIVRET

On distingue deux catégories de comptes sur livret, les comptes réglementés et les comptes non réglementés.

#### Les livrets réglementés

Le Livret A, le Livret de développement durable et solidaire (LDDS) et le Livret d'épargne populaire (réservé aux foyers modestes sous condition de ressources), sont tous trois assortis d'un taux de rémunération fixé par l'État (0,75% actuellement pour le Livret A et le LDDS). La



© By Tomasso

« Peu connus, le PEA assurance et les certificats mutualistes permettent de diversifier ses supports d'épargne. »

**Isabelle Pagot**, responsable de l'épargne patrimoniale à la direction régionale Centre-Touraine AG2R LA MONDIALE.

liquidité des fonds est totale et les sommes épargnées bénéficient d'une exonération fiscale et d'une exonération des prélèvements sociaux. La contrepartie de ces avantages est le montant plafonné de ces livrets (22 950 euros pour le Livret A, 12 000 euros pour le LDDS, plafond variable selon le nombre de parts de quotient familial pour le LEP).

Une mention spéciale pour le Livret jeune, proposé par les banques aux 12-25 ans. Plafonné à 1 600 euros (hors intérêts capitalisés) et défiscalisé, il offre un taux qui ne doit pas être inférieur à celui du Livret A, soit 0,75%.

Compte tenu de la baisse des rendements des fonds en euros, les livrets réglementés ont connu un regain d'intérêt. Toutefois, avec une inflation qui approche les 2% par an, le rendement de ces livrets devient négatif.

#### Les livrets non réglementés

Ces livrets proposés par les banques offrent des taux différents selon les établissements (0,26% en moyenne). Ils sont déplafonnés, mais les intérêts sont soumis à l'imposition dans la catégorie des revenus mobiliers et sont assujettis aux prélèvements sociaux.

### LES COMPTES À TERME

Ce produit financier permet de placer une somme pour une durée déterminée à l'avance et à un taux d'intérêt fixé à la souscription. L'argent est bloqué pendant la durée du contrat. Plus cette durée est longue, plus les intérêts sont, en principe, intéressants. Mais, parce qu'ils sont calqués sur ceux des marchés financiers, les

taux d'intérêt sont actuellement faibles. Ce type de placement peut toutefois être une solution d'épargne à court terme, pour financer un projet d'investissement.

## 2 LES PLACEMENTS OFFRANT DES PERSPECTIVES DE RÉMUNÉRATION PLUS IMPORTANTE

### L'ÉPARGNE SALARIALE

Qu'il s'agisse du Plan d'épargne entreprise (PEE) ou du Plan d'épargne retraite collectif (PERCO), cette épargne étant mise en place à l'initiative des entreprises, il est normal qu'elle serve à financer l'économie productive. Elle est donc investie sur les marchés et peut connaître des rendements fluctuants. Elle est néanmoins à conseiller lorsque les sommes épargnées par le salarié sont abondées par l'employeur.

### LE PEA ASSURANCE

Beaucoup moins connu que le PEA (Plan d'épargne en actions) bancaire, le PEA assurance mérite toutefois qu'on y prête attention. Comme son nom ne l'indique pas, c'est un contrat de capitalisation et non d'assurance-vie, assorti de l'enveloppe fiscale du PEA. ...

## Focus



### LES PRODUITS INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE (ISR)

Déclinaison pour les placements financiers des principes du développement durable, les fonds ISR attirent les investisseurs qui veulent donner du sens à leur épargne, particulièrement les jeunes générations. Basés sur des unités de compte et offrant aujourd'hui des rendements intéressants, ils visent à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant des structures qui contribuent au développement durable. Une vraie tendance de fond du marché !



Depuis 2009,  
**9<sup>ème</sup>**

**année consécutive que le contrat Vivépargne II remporte le label d'excellence des Dossiers de l'Épargne dans la catégorie « contrat d'assurance vie multisupports classiques pour les professionnels » : un produit AMPHITÉA !**

## Focus



### DEUX OFFRES SPÉCIFIQUES AG2R LA MONDIALE

#### Option Tempo

Cette solution 100% unités de compte du groupe AG2R LA MONDIALE permet d'investir sur les marchés financiers à son rythme, progressivement si on le souhaite, en réalisant des arbitrages selon les opportunités qu'offre le marché. Le capital est garanti sur une période de 3 à 6 mois. Une manière sécurisée d'aborder les unités de compte en "tâtant l'eau du bain"...

#### Option capital protégé

Éligible à certains contrats de LA MONDIALE PARTENAIRE, cette offre innovante et spécifique au groupe AG2R LA MONDIALE, permet de protéger son capital à 100% (net de frais de gestion) à une échéance de quatre ans, sans condition. Les fonds ne sont pas bloqués et il est donc possible de sortir avant les quatre ans, le capital étant alors protégé à hauteur de 90%. Le potentiel de rendement est supérieur à celui qu'offrent les fonds en euros. Cette option peut être ajoutée en cours de route à un contrat existant.



L'assurance-vie bénéficie toujours d'un environnement fiscal attractif.

... Tout comme le PEA bancaire, le PEA assurance – ainsi que le PEA PME ETI (destiné à financer les petites et moyennes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire) – est un outil permettant de provisionner un capital dont les plus-values seront exonérées au bout de 5 ans. Attention toutefois, le PEA assurance ne pourra pas accueillir de titres vifs mais plutôt des fonds réunissant certains critères.

Transférer son PEA bancaire vers son PEA assurance, tout en conservant l'antériorité fiscale, peut-être une excellente solution pour se constituer un revenu complémentaire sous forme de rente viagère totalement défiscalisée, sécurisée et réversible sur son conjoint, à condition que le PEA ait plus de 8 ans, et ce, à tout moment pendant la retraite.

## LES PRODUITS STRUCTURÉS

Ces produits complexes sont susceptibles d'offrir des rendements élevés, mais sont aussi généralement assortis de conditions liées à la tenue du marché qui les rendent risqués. Il faut donc avoir une solide culture financière et une appétence pour le risque pour s'y intéresser. Certains sont éligibles au PEA. Il est également possible d'en souscrire dans le cadre de certains contrats d'assurance-vie.

## L'ASSURANCE-VIE

L'assurance-vie demeure le premier produit d'épargne des ménages français avec un encours, au 30 novembre 2018, de 1704 milliards d'euros. Et c'est bien normal au vu des avantages qu'elle offre aux épargnants : disponibilité de l'épargne constituée, adaptabilité à différents niveaux de performance et de risque à travers des supports d'investissement très variés tout en répondant à des objectifs très différents de protection patrimoniale comme la constitution d'un capital, la préparation de la retraite en permettant de se constituer un revenu régulier ou ponctuel, la protection de ses proches, la transmission de son patrimoine... dans un cadre fiscal tout à fait attractif. La clause bénéficiaire, qui en fait toute la spécificité, doit être rédigée avec un soin tout particulier et régulièrement audité pour être éventuellement adaptée.

Un contrat d'assurance-vie est aussi un outil de placement financier permettant d'y insérer des supports d'investissement très variés, allant des fonds en euros aux supports en unités de compte, ces derniers offrant des niveaux de performance et de risque à adapter au profil

de l'épargnant. En outre, certains contrats d'assurance-vie peuvent permettre de répondre à différentes sensibilités.

## LE CONTRAT DE CAPITALISATION

C'est le cousin germain du contrat d'assurance-vie dont il diffère par le fait qu'il ne comporte pas d'assuré, ni de clause bénéficiaire. En cas de décès, le contrat est transmis aux héritiers ou au légataire du souscripteur, qui peuvent eux-mêmes le conserver ou le racheter.

Il peut être transmis du vivant du souscripteur, par donation avec ou sans réserve d'usufruit, ce qui en fait un excellent outil pour organiser sa transmission, notamment lorsque l'on a déjà utilisé les avantages de l'assurance-vie, en particulier au-delà de 70 ans. En outre, le contrat de capitalisation peut être souscrit par une société patrimoniale. Qu'il soit ou non sous forme de PEA, c'est un excellent support de placement financier offrant les mêmes caractéristiques que l'assurance-vie dans ce domaine.

## LES CERTIFICATS MUTUALISTES

Créés par la loi de modernisation de l'économie de 2014, les certificats mutualistes ont été mis en place par le groupe AG2R LA MONDIALE en janvier 2017. Ils s'apparentent à des comptes titres et offrent une bonne solution de diversification de son épargne. Réservés aux sociétaires et assurés du groupe, ces produits ont assuré une rémunération de 3% net, hors fiscalité, en 2017. Les sommes investies sont limitées à 10% du patrimoine financier détenu par le souscripteur avec un plafond de 15 000 euros par foyer fiscal. L'épargne est moins disponible, dans la mesure où les fonds sont débloqués un an seulement après la demande de rachat. Le dividende annuel versé par l'assureur peut être soit perçu, soit réinvesti en nouveaux certificats (dans les limites définies ci-dessus). ●

## À retenir



Le bon conseil consiste à réaliser une répartition pertinente entre les différents supports en fonction des objectifs du client et de son environnement patrimonial, en appréhendant ce conseil d'un point de vue économique, mais aussi civil, juridique et fiscal.

## Rencontre avec Brigitte Vilette

# Contrats d'assurance : pourquoi tant de contraintes réglementaires ?

La réglementation impose aux assureurs un formalisme pesant pour leurs clients. AMPHITÉA a demandé à **Brigitte Vilette**, directrice de la gestion individualisée au sein d'AG2R LA MONDIALE, d'analyser le phénomène.



par exemple – ou encore l'origine des fonds qu'ils versent sur leurs contrats...

### Que faites-vous de ces renseignements ?

**B. V. :** Nous ne stockons pas ces informations pour les utiliser dans un but commercial. Concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, nous devons pouvoir identifier les personnes à risques et, voire même dans certains cas, les signaler aux autorités. Concernant la fraude fiscale, nous devons déclarer chaque mois au fisc français tous les contrats souscrits ou dénoués...

### Quid de la lutte contre la déshérence des contrats ?

**B. V. :** La loi oblige les assureurs à prendre des dispositions afin de limiter le nombre de contrats d'assurance-vie dont les fonds ne sont pas versés aux bénéficiaires lors du décès ou du terme du contrat de l'assuré.

### Cette prise de renseignements s'étale sur toute la durée des contrats ?

**B. V. :** Oui, c'est un point très important. Plusieurs réglementations, en particulier la lutte contre le blanchiment des capitaux et la Directive de Distribution d'Assurance, sont basées sur ce principe de connaissance actualisée de nos clients. Un changement de statut dans la vie professionnelle d'un client, par exemple, peut justifier une adaptation de son contrat d'assurance et nous devons tracer le conseil que nous aurons revu à cette occasion. ●

### La souscription d'un contrat, son rachat en cours de vie, sa liquidation... génère, de la part des conseillers qui réalisent ces prestations, une prise d'information qui peut paraître inquisitrice. Comment l'expliquer ?

**Brigitte Vilette :** Depuis quelques années, le renforcement de la réglementation conduit à un alourdissement de nos process et peut donner, en effet, à nos clients l'impression que nous nous immisçons de façon abusive dans leur vie privée. Mais ces contraintes réglementaires que nous devons imposer à nos interlocuteurs – tout comme les banquiers ou les notaires – nous sont dictées par des lois françaises ou des directives européennes et ne sont pas négociables. Les manquements à ces réglementations sont passibles d'amendes que nos autorités de tutelle peuvent nous infliger.

### Quel est le but de ces lois ?

**B. V. :** Ce but est louable, au regard de l'intérêt général. On distingue quatre thématiques : la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la lutte contre la déshérence des contrats, la lutte contre la fraude fiscale ainsi que le renforcement et la traçabilité du conseil que nous devons donner à nos clients.

### Que demandez-vous concrètement à ceux-ci ?

**B. V. :** Nous avons besoin de connaître leur état civil précis, leur métier, leurs revenus, leur situation familiale, leur résidence fiscale... mais aussi le motif de la prestation demandée – un rachat

www.amphitea.com



EN SAVOIR +  
RENDEZ-VOUS SUR LE  
site amphitea.com

# L'ASSURANCE D'ÊTRE INFORMÉ TOUTE L'ANNÉE



## AMPHITEA.COM

Pour suivre l'actualité de l'assurance  
et mieux la comprendre sur votre  
mobile, tablette, ordinateur.

## AMPHITÉA MAGAZINE

- ✓ Un magazine thématique trois fois par an
- ✓ Des dossiers approfondis sur la santé, la prévoyance, l'épargne et la retraite
- ✓ Des renvois vers [amphitea.com](http://amphitea.com)

## RÉSEAUX SOCIAUX

✓ Dialoguez avec votre association  
et partagez les informations qui vous  
intéressent



- ✓ Une complémentarité avec votre magazine
- ✓ Des formats d'information innovants :
  - Vidéos
  - Motion design
  - Infographies
- ✓ Une lettre d'informations pour suivre l'actualité de la protection sociale et patrimoniale

AMPHITÉA info

Mars 2019 #1